



JUVIGNY

Procès-Verbal du conseil municipal du mardi 09 décembre 2025

Réf. : PV 2025-11

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Date de convocation du conseil municipal : 4 décembre 2025

Présents : Denis MAIRE, Sylvain COLLIAT, Claudette DUBOIS, Catherine FRAISEAU, Angélique MORAND, Rudy RIFFART, Marie-Dominique RYCKEBOER, Raphaël SPINELLI, Pascale VULLO, Christelle FOREST, Emilie CLERC.

Absents excusés : Pascale GUIGONNAT, Cédric COMMARD, Alexandre GROBEL, Marie-Noelle SAPIN.

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Catherine FRAISEAU a été désignée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 NOVEMBRE 2025.

Approuvé à l'unanimité

3. EXAMEN DES TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET PROJET EN COURS

Extension des équipements publics

L'entreprise de Terrassement a pris du retard du fait d'un problème de méthode notamment concernant l'évacuation des terres, mais également à la suite des mauvaises conditions météorologiques qui l'ont obligé à utiliser un volume de matériaux plus important. Ces différents problèmes ont contraint l'entreprise à évacuer des terres par la route du Sorbier.

Une lettre recommandée a été envoyée à l'entreprise de terrassement.

Le maçon a débuté lundi 8 décembre dans des conditions compliquées.

Réseau de chaufferie

Le tracé des réseaux a été confirmé par le bureau d'étude EPOOS. Ceux-ci passeront le long du mur de la mairie et dans la cour de l'école. Un point doit être refait avec le fournisseur qui va installer les cuves de gaz afin de s'assurer de la bonne implantation.

Les travaux de réseau sur le chantier de la Savoie devaient débuter avant le mois d'avril 2026.

Une phase d'expérimentation est prévue dès la fin des premiers travaux d'IMAPRIM (qui envisage une première livraison fin 2026). La Sa Mont Blanc a indiqué une livraison pour le 4^{ème} trimestre 2027.

Jardin du Souvenir

L'entreprise d'espace vert a finalisé les travaux de végétalisation du Jardin du Souvenir.

4. URBANISME

Déclaration préalable

DP 0741452500030 Mr AHARFI, route des bois pour le changement du portail,

DP 0741452500031 Mr DEGRÉ, route du Sorbier pour un changement de bardage,

DP 0741452500032 Mr BIELUCZYK, route de la plantaz pour changement de menuiseries et façade.

Permis de construire



JUVIGNY

Procès-Verbal du conseil municipal du mardi 09 décembre 2025

Réf. : PV 2025-11

PC07414500004 Mr RAYNARD, route des Groulines pour la surélévation de son habitation et pour la construction d'un chalet.

Révision du PLU

Le bureau d'étude finalise le PADD qui sera présenté jeudi 11 décembre aux personnes publiques associées. Ce document sera ensuite débattu en séance de conseil municipal.

OAP les Curtines

Le bureau d'étude a rencontré les propriétaires afin de pouvoir travailler un projet d'aménagement cohérent et opérationnel.

Une commission urbanisme va être programmée afin de rendre possible l'aménagement de ce secteur et travailler sur le document écrit.

Projet route du Mottelet

Un projet a été présenté en mairie pour la construction d'un petit programme immobilier qui regrouperait un petit collectif en front de voirie (2T3 et 4T4) puis deux maisons jumelées et une maison sur l'arrière du terrain. Deux logements devraient être vendus en BRS.

5. RÉUNIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Conseil d'école

Plusieurs points ont été abordés :

- Exercice sécurité, incendie et anti-intrusion : ceux-ci n'ont pas été validés car la porte de l'algéco ne ferme pas de l'intérieur et sur ce local les volets ne sont pas électriques. Les gendarmes nous ont informés qu'il n'existait pas de matériels / équipements obligatoires ou de réglementation précise encadrant les matériels "attentat-intrusion".
- Projets : lecture, piscine, spectacle sur la sécurité routière, spectacle de lutins pour les maternelles, sortie aux aigles du Léman et au musée de la Préhistoire fin juin.

Rencontre avec la directrice durant laquelle ont été abordés différents points : les trajets pour les APC et le budget / achats de fournitures scolaires.

Commission « centre de Santé » porté par l'AGGLO et l'union des mutuelles de France Mont-Blanc .

L'AGGLO qui ne porte pas la compétence « accès aux soins » s'est mobilisée au regard du quasi- « désert médical » que nous subissons, dû à plusieurs facteurs.

Le centre sera situé dans la ZAC étoile entièrement piétonne ce qui pose quelques problèmes d'accessibilité. En effet ce local n'était pas prévu à cet usage mais il a été requis pour répondre au caractère d'urgence d'ouverture.

L'ouverture est prévue en avril 2026, 5 jours sur 7 du lundi au vendredi, avec 6 médecins généralistes, équivalent temps plein. 4 médecins travailleront en même temps de 8h à 19h avec un créneau pour de petites urgences.

Tout le personnel sera salarié y compris les médecins. Cependant, ils gardent le statut de libéraux et il n'y aura pas de tri de patientèle : ce centre sera ouvert à tous.

Par ailleurs l'ouverture d'une maison de santé (statut différent du centre où tout le monde est salarié) pluridisciplinaire est prévue à Ambilly l'an prochain.

Maisons Ultra sociales

Une rencontre a eu lieu avec la Sa Mont-Blanc, propriétaire des Maisons Ultra sociales de Juvigny. A ce jour, un appartement au Rez de Chaussée est occupé par une famille. Le deuxième appartement est squatté, une procédure d'expulsion est mise en place par le bailleur social. Le 3^{ème} appartement est libre.



JUVIGNY

Procès-Verbal du conseil municipal du mardi 09 décembre 2025

Réf. : PV 2025-11

AG de l'association ADETA (entreprises d'Altéa)

Les problèmes du portail ont été évoqués. Les entreprises ne souhaitent pas prendre en charge 50% du coût des travaux de réparation en collaboration avec l'agglomération.

Après consultation, le coût d'achat d'un nouveau portail serait équivalent au coût des réparations. Ce dossier est toujours à l'étude.

Par ailleurs, l'agglomération s'est engagée à faire nettoyer le fond de la raquette.

Il a été émis le souhait par des entreprises situées dans le bâtiment « le Nausicaa » de faire installer des bornes de recharges électriques sur le parking. Un point a été fait avec le Syane qui a la compétence Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE) qui précise que si des bornes sont installées sur les parkings privés des entreprises, l'usage doit en rester privé.

Collège « Les Justes »

Le collègue souhaite organiser des activités sur les temps méridiens. Ils ont donc contacté la MJC qui a demandé aux communes de les soutenir financièrement.

6. FINANCES

Monsieur Riffart présente le Plan Pluriannuel des Investissements 2024-2034.

Rétroplanning budgétaire :

- Fin janvier : transmission par les commissions de leur budget
- Conseil de février : présentation d'une première version du budget
- Conseil de mars : vote du CFU et du budget

7. DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS RECUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Néant

8. DELIBERATIONS

8.1 Délibération portant sur autorisation de mandatement des dépenses d'investissements sur l'exercice 2026.

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2026, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'effectuer des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses inscrites au BP 2025, afin de régler les dépenses d'investissement dès le début d'année 2026, selon le tableau suivant :

Chapitre		Crédits votés 2025	Anticipation de crédits (25%)
20	Immobilisations Incorporelles (Sauf 204)	91 690.00 €	22 922.50 €
21	Immobilisations corporelles	104 967.75 €	26 241.94 €
074	Opération-Extension équipements publics	1 989 344.69 €	497 336.17€
TOTAL		2 186 002.44 €	546 500.61€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'AUTORISER** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en 2026 sur la base du quart des crédits votés au titre de l'exercice 2025 selon le tableau présenté.



JUVIGNY

Procès-Verbal du conseil municipal du mardi 09 décembre 2025

Réf. : PV 2025-11

8.2 Délibération portant sur la modification de la charte et de la tarification communes du réseau Intermède.

La Charte du réseau Intermède prévoit que sa pertinence soit revue par le Comité d'Exploitation (ComEx) tous les ans au moment du bilan d'évaluation du réseau.

Toute modification de son contenu doit être l'objet d'un avenant qui doit être validé par les parties prenantes avant son adoption.

Après six ans d'activité des ajustements à la charte et au règlement intérieur du réseau sont nécessaires.

Concernant le règlement intérieur, il s'agit principalement

- De mettre à jour la liste des conditions de prêt,
- De modifier la hiérarchie des avis et relances envoyés en cas de retard
- De préciser les modalités afférentes aux limitations du droit d'usage en cas de manquement au règlement.

Pour la Charte, les modifications concernent l'ajout des clauses, notamment concernant la gestion des pilons, des clarifications ainsi que des mises à jour de temporalité et terminologie.

Il est également proposé de modifier la grille des tarifs forfaitaires, applicable en cas d'absence de restitution ou de détérioration importante de tout ou partie d'un document.

Ces modifications, proposées par les agents des bibliothèques et les membres du Comité d'Exploitation d'Intermède, doivent être approuvées par Annemasse Agglo et votées par toutes les communes et l'association gestionnaire de la bibliothèque de Juvigny avant d'entrer en vigueur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'APPROUVER** les modifications à la charte et au règlement intérieur du réseau
- **D'APPROUVER** la modification de la grille des tarifs du réseau.

9. QUESTIONS DIVERSES

Vœux de la municipalité confirmés le 16 janvier 2026

Spectacle des enfants organisé par le service enfance : 30 janvier 2026

Fin de la séance : 22h40

Prochain conseil : 13 janvier 2026

Le secrétaire de séance,

Catherine FRAISEAU

Le Maire,

Denis MAIRE